



Edito

Chrysomèle, œufs et panier



La photo de couverture de ce numéro montre des adultes de *Diabrotica virgifera* batifolant sur un épi de maïs. Prise à l'étranger, elle ne représente pas la réalité d'aujourd'hui en France. Dans les champs de maïs de l'Hexagone, cette espèce n'a pas encore fait de dégâts. Ni à l'état d'adultes ni surtout à celui de larves s'attaquant aux racines et qui la font appeler la « chrysomèle des racines du maïs ». Mais à l'avenir, cet insecte risque d'être fort nuisible si rien n'est fait pour apprendre à le gérer et, en attendant, pour le contenir « le temps qu'on ait trouvé ». Depuis le premier signalement du ravageur en Europe en 1992, et le premier en France en 2002, on a appris beaucoup de choses sur cette espèce

et les moyens de la gérer, même s'il en reste à découvrir. Avec déjà une certitude : il n'y aura pas de solution miracle unique. Aux États-Unis, *D. virgifera* s'est adaptée à la rotation, a résisté à des insecticides et a contourné des résistances variétales (maïs OGM), dans les cas où l'un ou l'autre de ces moyens était utilisé seul. En Europe, les méthodes de gestion les plus efficaces associent plusieurs techniques : quand il y en a une seule cela ne suffit pas. Les détails sont dans l'article en p. 26. Et c'est ici l'occasion d'écrire (répéter ?) qu'il « ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Vieux proverbe ! Et principe... qui, en protection des plantes, fait partie de la protection intégrée.

Marianne Decoin

Aquitaine, etc.,
mais aussi Limousin
et Ile-de-France

Drosophila suzukii

En 2011, la mouche *Drosophila suzukii* a confirmé sa présence dans plusieurs secteurs du sud de la France où on l'avait trouvée en 2010⁽¹⁾, et est montée vers le nord dans de nouvelles régions. Ainsi, elle s'est montrée franchement nuisible cet été en Aquitaine, principalement sur des cultures de fraises et/ou framboises. Les départements touchés étaient non seulement la Dordogne (24) comme l'an dernier, mais encore le Pays Basque en Pyrénées-Atlan-

tiques (64), le Lot-et-Garonne (47) et le Blayais en Gironde (33). Nouveau, des dégâts sont signalés en Limousin, précisément en Corrèze (19)⁽²⁾. Autre région touchée : l'Ile-de-France. D'abord *D. suzukii* a été détectée « sur les deux sites de piégeage de la région », l'un en verger dans les Yvelines (78) et l'autre dans le Val-de-Marne (94) sur un site de maraîchage⁽³⁾. Puis elle a fait des dégâts sur fraise dans plusieurs localités de Seine-et-Marne (77) la semaine du 19 septembre⁽⁴⁾. Cette mouche est surveillée dans d'autres régions. Attendons les résultats de leurs piégeages.



Pulvérisateurs, nouvel acteur

La société allemande Horsch, connue en Europe pour ses outils de travail du sol, s'allie avec sa compatriote Leeb pour créer la Sarl Horsch Leeb Applications Systems. Au catalogue, deux modèles de pulvérisateurs, l'automoteur Horsch Leeb PT 270 et le traîné Horsch Leeb GS6000. Cela fait 16 ans que les deux sociétés travaillent sur des projets communs. Leeb ne commercialisait pas ses pulvérisateurs hors d'Allemagne. L'international, donc le marché français, lui est aujourd'hui ouvert.

- (1) Voir *Drosophila suzukii*, nouveau ravageur en France, *Phytoma* n° 640, janvier 2011, p. 19.
(2) Source : BSV Fraise framboise Aquitaine-Limousin.
(3) Source : BSV Arboriculture Ile-de-France du 15 septembre.
(4) Source : BSV Maraîchage Ile-de-France du 5 octobre.

Ile-de-France

Cératite, la revoilà

échelonnés sur la saison dans le Jardin du Luxembourg. Mais, on le sait, il fait en moyenne 3 °C de plus dans Paris que dans les zones rurales franciliennes... Nouveau, la cératite a été piégée début septembre⁽²⁾ en zone rurale justement, précisément dans deux sites du Val-d'Oise (95). On ne signale pas de dégâts pour l'instant mais l'espèce, déjà vue à Montreuil et dans le Val-de-Marne dans les années 50⁽³⁾, semble bien capable de s'installer.

- (1) *Phytoma* n° 638, novembre 2010, p. 5.
(2) Source : BSV Arboriculture Ile-de-France du 15 septembre.
(3) Source : Jean Mimaud, *Phytoma* n° 540, janvier 2011, p. 4.

Rectificatif

Dans l'article « *Insectes des stocks de blé, 95 silos à la loupe* », paru dans *Phytoma* n° 646 d'août-septembre dernier, p. 33, il y avait une omission et une erreur. L'omission concerne le mail de Bruno Barrier-Guillot : b.barrier@arvalisinstitutduvegetal.fr. L'erreur est dans l'encadré 2 « *Le projet CasDar EcoprotectGrain* » p. 36. Au lieu de déclarer ce projet « financé par le Casdar », il aurait fallu écrire : « Piloté par Arvalis-Institut du végétal avec le soutien financier du CasDar ». Toutes nos excuses !

Dans ces pages

- AMM : autorisation de mise sur le marché.
- AMMP : autorisation provisoire de mise sur le marché.
- BSV : Bulletin de Santé du Végétal.
- CPCASA : Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale.
- JORF : Journal officiel de la République française.
- JOUE : J.O. de l'Union européenne.
- MAAPRAT : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.
- Phyto = phytopharmaceutique (pour une substance, un produit ou un marché) ou phytosanitaire (pour une pratique, un usage, une réglementation...)



Connue comme un ravageur dans le Midi de la France, la mouche méditerranéenne des fruits *Cera-titis capitata* avait été piégée fortuitement dans les Yvelines (78) en septembre 2010⁽¹⁾. Cette année on l'a cherchée en Ile-de-France, et on l'a trouvée. D'abord à Paris même, avec plusieurs piégeages